



Association Idéo  
Développements d'Environnements Originaux  
11 bis avenue Joffre  
92250 - La Garenne Colombes

Pauwels Maxime  
Président  
Le Bourg  
14380 Le Mesnil Caussois  
[ideo.mrp@gmail.com](mailto:ideo.mrp@gmail.com)

Huaultmé Arnaud  
Trésorier  
2 allée Édouard Manet  
49240 Avrillé  
[ideo.coffre@gmail.com](mailto:ideo.coffre@gmail.com)

Tabary Sabrina  
Secrétaire  
11 bis avenue Joffre  
92250 La Garenne Colombes  
[ideo.dactylo@gmail.com](mailto:ideo.dactylo@gmail.com)

**date** Le 05 juillet 2009, A la GARENNE COLOMBES

## Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

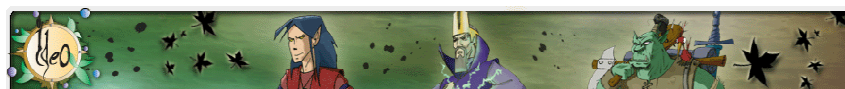
L'an deux mille neuf, le quatre juillet à quatorze heures et quarante cinq minutes, l'assemblée générale de l'association IDEO s'est tenue au 33, rue de la gaité à VITRY SUR SEINE, sous la présidence de Monsieur PAUWELS Maxime, président de l'association. Le secrétariat est assuré par Mademoiselle TABARY Sabrina. Les adhérents ont été convoqués par voix électronique.

Etaient les adhérents présents : *Frédéric.B, Jean-Maxence.A, Arnaud.M, Cédric.S, Maximilien.G, Guillaume.M, Cédric.R, Vincent.M, Adrien.G, Romain.A, Jérôme.F, Xavier.L, Alexandre.B, William.V, Pierre-Emmanuel.M, Maxime.P, Sabrina.T, Arnaud.H.*

Le président prend la parole et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour :

- Rappel de l'activité de l'association par le président.
- Bilan financier par le trésorier.
- Discussions des statuts et vote pour les adopter ou non.
- Discussions des règlements intérieurs et vote pour les adopter ou non.
- Le Conseil d'Administration procèdera à l'élection du Bureau en son sein.
- Demande de présentation (et motivations) des futurs candidat au Conseil d'Administration.
- Élection du Conseil d'Administration par les adhérents et bénévoles.
- Élection du bureau par le Conseil d'Administration en huit clos.
- Le Conseil d'Administration valide le nouveau règlement intérieur.
- Discussion sur l'avenir d'Idéo et ses objectifs à court et moyen terme.
- Questions diverses.
- Fin de l'assemblée générale extraordinaire.

 : Reporté à la prochaine assemblée générale.





Association Idéo  
Développements d'Environnements Originaux  
11 bis avenue Joffre  
92250 - La Garenne Colombes

### Rappel de l'activité de l'association :

Il a été dit que l'association s'est chargée de rédiger de nouveaux statuts afin que les anciens statuts ne soient plus obsolètes. Il a également été dit que l'association a pu relancer ses inscriptions, construire un nouveau site internet, proposer une nouvelle organisation hiérarchique au niveau de la « MAD », mis en place un nouvel outil de communication instantané sécurisé (TeamSpeak), ainsi qu'une ébauche sur le futur règlement intérieur de l'association.

D'ailleurs, sur le dernier point, le président a précisé que le règlement intérieur sera mis au prochain ordre du jour, étant donné qu'il n'ait pas été finalisé.

### Bilan financier par le Trésorier :

Exercice au 1er Mars 2009, depuis la reprise de l'association et jusqu'au 3eme Juillet 2009, veille de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Ainsi les dépenses et les recettes du 4eme Juillet 2009 ne sont pas prises en compte.

- Au début de l'activité l'association possédait la somme de 837,49 €.

Les recettes au cours de l'activité s'élèvent à 775,73 €. Celles-ci sont dues aux adhésions et à Rentabiliweb.

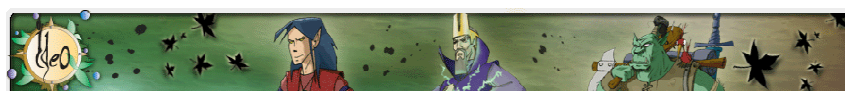
Les dépenses au cours de l'activité s'élèvent à 1064,62€. Celles-ci sont dues aux coûts d'hébergement des serveurs, les frais Paypal et de déplacement pour récupérer les papiers de l'association.

Puisque le trésorier a nommé les dépenses des serveurs du jeu, le président en a profité pour détailler une facture type à l'assemblée afin que les adhérents comprennent mieux pourquoi ces dépenses sont importantes. Un adhérent a suggéré de baisser le niveau de la bande passante étant donné qu'il y a de moins en moins de joueurs, et qu'il serait bon de faire des économies.

### Discussions et vote des nouveaux statuts :

Il a été fait mention des Super-Modérateurs dans les statuts, plus précisément leur rôle dans le CA, le président a expliqué que les super-modérateurs sont sous la responsabilité du bureau, mais qu'ils n'ont aucun droit au conseil administratif, quel qu'il soit.

- Le rôle des Super-modérateurs sera expliqué en détail dans le futur règlement intérieur.
- Proposition d'un article concernant la gratuité des cotisations pour les banquiers de plus de un mètre quatre vingt, rejeté à la majorité moins une voix.
- Précision qu'une assemblée générale est obligatoire mais pas physique. Mais il faut trouver un moyen de communication (Hors TeamSpeak) vocal et sûr.





Association Idéo  
Développements d'Environnements Originaux  
11 bis avenue Joffre  
92250 - La Garenne Colombes

**Après les débats, il a été procédé au vote des statuts.**

Sur les 23 articles présents sur les statuts, il a été décidé :

- Procédé au changement de l'article 5 concernant les membres d'honneurs, qu'ils ne font plus partie d'un collège à part entière, ils sont répartis entre le collège adhérent et bénévole selon le statut le plus adéquate à leur situation.
- Procédé au changement de l'article 6 concernant l'admission des membres bénévoles. Le « MAD » devra s'acquitter de sa cotisation à l'association.
- Procédé au changement de l'article 10 concernant la composition des membres du conseil administration, 8 personnes à la place de 9 personne, qu'ils ne sont plus assemblé en tiers mais en moitié et qu'ils devront préciser les suppléants ainsi que leur nombre. Suppression de la mention « liste des jeux développés» dans le rôle du conseil. Ajout d'une phrase précisant qu'un certain nombre d'adhérents, définit dans le règlement intérieur, pourront également convoquer une assemblée générale extraordinaire en cas de conflit. Le quorum est fixé à la moitié à la place des deux tiers concernant les réunions du conseil administratif. Suppression des modalités de vote.
- Procédé au changement de l'article 17 concernant l'exercice social de l'association. Il a été fixé au 1er juillet.

Nombre de votant : 18

Votes exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Blanc : 0

Les statuts ont été acceptés à la majorité absolue.





Association Idéo  
Développements d'Environnements Originiaux  
11 bis avenue Joffre  
92250 - La Garenne Colombes

## Discussion sur l'avenir d'IDEO et ses objectifs à court et moyen terme :

Il a été fait mention et fait débat :

- Sur la publicité sur IDEO notamment avec google, il a été dit en conclusion qu'il était possible de faire de la publicité mais que l'éthique d'IDEO = Pas de publicité. Ce sujet sera transmis au futur conseil administratif.
- Trouver un volontaire adhérent et propriétaire dans une ville à caractère pro-associatif qui s'occuperait d'envoyer le courrier de l'association vers le bureau, ainsi il en serait le siège social. Ce sujet sera transmis au futur conseil administratif.

## Questions et Divers :

- Débat sur la RAZ à la demande du secrétaire. Un « IDEO 2 » pourrait être proposé mais que le problème de l'essoufflement du jeu restera. Il a été également proposé de mettre les personnages joueurs à égalité, d'une limitation du niveau des personnages joueurs concernant les combats engageant un personnage présent dans le bestiaire. Ce sujet sera transmis au futur conseil administratif.
- Proposition de nommer les personnes faisant des grands dons à l'association sur le site du jeu. La proposition a été rejetée car l'idée pourrait être malsaine envers les gens si elle était appliquée.
- Débat sur la mort unique à la demande du secrétaire. Il a été suggéré qu'un système de « limbe » à durée aléatoire pourrait être intéressant et rendre le système de la mort plus crédible. Il a été dit également qu'il faudrait un animateur minimum spécialisé dans ce genre de « monde ». Ce sujet sera transmis au futur conseil administratif.
- Un adhérent a été surpris à manger la nourriture achetée par l'association. L'assemblée a rit mais la morale lui a été faite.

A dix huit heures, plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance et invite les participants au repas.

Le président de séance,

La secrétaire de séance,

